

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Val d'Oise  
Commune de Méry-sur-Oise

## DECISION DU MAIRE N°2022/242

*(Prise en vertu de la délégation du conseil Municipal)*

OBJET : Formation initiale : SSIAP1

Le Maire de la Ville de Méry-sur-Oise,

Agissant par délégation du Conseil Municipal n°2020/049 du 11 juin 2020,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** le devis en date du 02 novembre 2022 de la société ISCG ENTREPRISE – 76 rue du Maréchal Lyautey – 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE.**DECIDE****Article 1 :** L'organisation de la formation initiale SSIAP1 pour l'opérateur cinéma de la Luciole qui se déroulera du 17 au 30 novembre 2022 au sein de la société ISCG ENTREPRISE - 76 rue du Maréchal Lyautey – 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE.**Article 2 :** La participation de la collectivité aux frais de la prestation est de 1000 € TTC.**Article 3 :** Copie de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Val d'Oise,
- Madame la Trésorière de l'Isle Adam,
- A la société ISCG ENTREPRISE.

Monsieur le Maire est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée et transmise en la forme légale.

Fait à Méry-sur-Oise,

Le 15 novembre 2022



Le Maire,

Pierre-Edouard EON  
Vice-président du conseil départemental  
Du Val d'Oise

**ISCG Entreprise**

Siège social : 76 Rue du Maréchal Lyautey 78100 Saint germain en laye

Tel : 01 39 10 50 60 - Fax : 01 39.10.50.61

Email:contact@iscg-entreprise.fr / N° FCC 11 78 80116 78

Qualopi

PROCESUS CERTIFIE

www.qualification-marche.fr

Qualification pour les marchés publics de l'Etat

Qualification pour les marchés publics de l'Etat

**DEVIS**Monsieur **LOZAHIC****Agent des Services de Sécurité Incendie  
(SSIAP 1)****(Programme ci-joint)****Lieu de Formation : ISCG ENTREPRISE**

76 rue du Marechal Lyautey

78100 Saint Germain en Laye

Dates : SSIAP1 du 17/11/2022 au 30/11/2022

ou du 17/11/2022 au 30/11/2022

**Durée totale :** 10 jours soit (70 Heures). 7h/jours - Code CPF 42811

<b>Tarif NET</b>	<b>Formation</b>	<b>Nombre de Stagiaire</b>	<b>Montant NET Par stagiaire</b>	<b>Montant NET Total</b>
	<b>SSIAP1</b>	1	1000.00€	1000,00€
	<b>Total Net de taxes</b> « TVA non applicable, art.293 B du CGI »			1000,00€

Date : Mercredi 02 Novembre 2022

Cachet et signature :

**ISCG ENTREPRISE**  
76, Rue du Maréchal Lyautey  
78100 ST GERMAIN-en-LAYE  
Tél : 01 39 10 50 60 - Fax : 01 39 10 50 61  
RCS 484 753 009 - N° FCC 11 78 80116 78



Le Maire,

Pierre-Edouard EON  
Vice-président du conseil départemental  
du Val d'Oise

# Agent de Sécurité Incendie SSIAP 1

Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne

Conformément à l'Arrêté du 02 Mai 2005 Modifié

## Objectifs

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires aux fonctions d'agent de sécurité incendie

## Pré requis

- être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes :
  - PSC 1, de moins de deux ans ;
  - Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.
  - Satisfaire à une évaluation, réalisée par le centre de formation, de la capacité du candidat, à rendre compte sur la main courante, des anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours ;
  - être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois

## Programme

### 1<sup>ère</sup> partie : LE FEU ET SES CONSEQUENCES

- Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement

### 2<sup>ème</sup> partie : SECURITE INCENDIE

- Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH

### 3<sup>ème</sup> partie : INSTALLATIONS TECHNIQUES

- Connaître les installations techniques sur lesquelles le stagiaire est susceptible d'intervenir
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie

### 4<sup>ème</sup> partie : ROLES ET MISSIONS DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE

- Connaître les limites de son action
- Effectuer l'extinction des feux naissants

### 5<sup>ème</sup> partie : CONCRETISATION DES ACQUIS

- Visites applicatives
- Mise en situation d'intervention

## Méthodes

Vidéo projecteur et rétroprojecteur - Séquences vidéo relatives à la sécurité incendie - Supports de cours individualisés remis aux apprenants - Circuit de vérification et de ronde - Matériel de sécurité incendie - Sélection de sites ERP et IGH visités préalablement à l'examen

## Validation

**Validation :** Certificat de qualification SSIAP 1 délivré par le Ministère de l'Intérieur.

Une évaluation des connaissances théoriques ( QCM 30 questions) et exercices pratiques des stagiaires sont réalisés (ronde de sécurité) au minimum une fois en fin de formation.

## Durée

70 heures

**Nombre de participants :** 12 stagiaires maximum.